

Le sénateur Asselin: Vous voulez rire.

Le sénateur Doody: Je voudrais poser une question supplémentaire à ce sujet. J'ai pris part, à une époque où j'étais représentant de la province de Terre-Neuve, à des négociations avec le gouvernement du Canada. Il nous a fallu plusieurs années avant d'aboutir à l'actuelle loi sur les arrangements fiscaux. Même les dispositions de la loi portant sur la péréquation sont fort complexes. La loi renferme 22 éléments distincts. Or, j'imagine que nous examinons également le Régime d'assistance publique du Canada et d'autres programmes à frais partagés. Le ministre l'a signalé, l'arrangement actuel expirera en 1982. La question présente donc une certaine urgence. Le ministre pourrait peut-être examiner la question et nous faire connaître les intentions du gouvernement?

Le sénateur Olson: Je m'en ferai un plaisir.

LE GRAIN

LE COÛT DE PRODUCTION

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Depuis des années, le sénateur Olson répète au Sénat que les éleveurs vendent leurs bovins à perte. Le sénateur Hazen Argue a également déclaré ici que les agriculteurs vendaient leur blé à perte.

Cela porterait donc à croire que tous les agriculteurs sont maintenant complètement démunis puisqu'ils ont été obligés de vendre leurs produits à des prix inférieurs au coût de production depuis des années.

Le ministre peut-il nous dire quel est le coût réel de production du blé?

L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé): Honorables sénateurs, j'aimerais pouvoir le faire. C'est une question très difficile et compliquée. Au cours des séances du comité de l'agriculture auxquelles assistaient des représentants du Canada et des États-Unis, la question du coût de production a été soulevée. Les représentants des États-Unis n'étaient pas en mesure de dire quel était le coût de production, mais ils ont affirmé qu'ils prendraient certaines mesures importantes pour voir s'ils pouvaient calculer ce chiffre.

Le coût de production varie d'une exploitation agricole à l'autre, et en ce moment, d'un mois à l'autre et peut-être d'un jour à l'autre, étant donné les frais découlant des taux d'intérêt ainsi que les frais de production. Pour les jeunes agriculteurs, les coûts de production sont plus élevés que pour les agriculteurs plus âgés et mieux établis.

En tentant d'établir un coût de production, voici une des plus importantes questions qu'il faut se poser: Quelle importance accordez-vous, si effectivement vous lui en accordez, au coût des terres? Les terres coûtent très cher actuellement. Quelle importance accordez-vous au travail et à la gestion de l'agriculteur?

Ce sont des questions très importantes. Il est difficile de calculer le coût de production. Je demanderai à mes collaborateurs—qui sont très renseignés et qui m'ont vivement incité depuis quelques semaines à étudier cette question compliquée—de m'aider à trouver une réponse plus satisfaisante pour l'honorable sénateur.

Le sénateur Flynn: Demandez-le simplement au sénateur Olson.

Le sénateur Bosa: Je voudrais poser une brève question supplémentaire. S'il est si difficile de fixer le coût de production, comment ces honorables messieurs peuvent-ils affirmer avec tant de certitude que les agriculteurs vendent ces denrées à perte?

Le sénateur Olson: C'est plus facile de l'autre côté.

Le sénateur Argue: Le sénateur Olson a dit que c'était plus facile de l'autre côté. Nous avons tous une petite idée de ce qu'il en coûte pour produire du blé. Beaucoup d'éléments onéreux entrent en jeu. Le coût de production est élevé et il va en s'accroissant, mais il est extrêmement difficile de donner un chiffre exact. Cependant, je vais tenter de fournir à l'honorable sénateur des renseignements plus précis.

L'INDUSTRIE

L'AIDE À LA SOCIÉTÉ CHRYSLER

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, j'ai la réponse à la question qu'a posée hier le sénateur Murray au sujet des négociations en cours concernant la société Chrysler du Canada. Je crois que la deuxième partie de sa question . . .

Son Honneur le Président: L'honorable sénateur devrait peut-être attendre que je déclare que nous sommes prêts à passer aux réponses différées aux questions.

Le sénateur Olson: Je m'excuse, monsieur le Président, mais j'ignorais que cela faisait l'objet d'une rubrique spéciale.

Son Honneur le Président: Je voulais tout simplement en faire la remarque à l'honorable sénateur. L'honorable sénateur Olson, C.P.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je voudrais mettre le sénateur Murray au fait des négociations en cours concernant la société Chrysler du Canada. Si ma réponse manque peut-être de précision, c'est que la base de ces négociations évolue de jour en jour.

Le gouvernement étudiera sous peu la possibilité d'accorder une aide financière à Chrysler du Canada et je pense qu'il arrivera bientôt à une décision. Je voudrais pouvoir dire quelque chose de plus précis que «bientôt», mais cela m'est impossible en ce moment.

● (1440)

Quant au genre d'aide qui sera accordé—c'est-à-dire s'il s'agira de subventions ou de prêts garantis, etc.—il serait prématuré de ma part de vous dire quelle modalité le gouvernement préfère. J'ai consulté le ministre de l'Industrie et du Commerce, de qui relève directement ce dossier, et il m'a répondu que le gouvernement n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Le gouvernement tient à aider l'industrie dans une mesure proportionnelle à la part dont jouit le Canada tant au niveau de la production que de la mise en marché, mais le mode de financement n'a pas encore été déterminé.

LES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'honorable Stanley Haidasz: Honorables sénateurs, le ministre d'État chargé du Développement économique vient de